



Bruxelles Social

<https://social.brussels> 

Votre accès aux organisations et services sociaux-santé
actifs en Région de Bruxelles-Capitale



AIDE SOCIALE
GÉNÉRALE



AIDE AUX
PLUS DÉMUNIS



AIDE AUX
SANS-ABRI



LOGEMENT



AIDE AUX
AUTEURS DE FAITS
PUNISSABLES



AIDE AUX
VICTIMES



INSERTION
SOCIO-
PROFESSIONNELLE



PETITE ENFANCE
(0-3 ANS)



ENFANTS ET
JEUNES (3-18 ANS)



AIDE À LA
JEUNESSE



FAMILLE



SENIORS



PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP



SANTÉ PHYSIQUE



PROMOTION DE
LA SANTÉ



SANTÉ MENTALE



ASSUÉTUDES



ASILE, MIGRATION
ET VIVRE
ENSEMBLE



ÉGALITÉ
ET DIVERSITÉ



ORIENTATION
SEXUELLE ET
IDENTITÉ DE GENRE



COORDINATIONS
ET SOUTIEN AUX
PROFESSIONNELS

CDCS-CMDC ASBL
VZW

Centre de Documentation et de Coordination Sociales
Tel. 02/511.08.00
www.cdcs-cmdc.be

 **Bruxelles Social**
social.brussels

<https://social.brussels>



Editeur responsable :

Marc Thommes, rue de l'Association 15, 1000 Bruxelles

CDCS-CMDC ASBL
VZW

 **Bruxelles Social**
social.brussels

Votre accès aux organisations et services sociaux-santé
actifs en Région de Bruxelles-Capitale

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 03
LES OBJECTIFS	p. 04
LA PORTÉE	p. 06
LA DESCRIPTION DES DONNÉES	p. 09
LES SOURCES D'INFORMATION	p. 11
LA CHARTE	p. 13
BRUXELLES SOCIAL, UNE EXPERTISE À PORTÉE DE MAIN	p. 15

INTRODUCTION

Bruxelles Social en ligne est la carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région de Bruxelles-Capitale, développée par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC). La gestion de cette carte sociale est une mission qui lui a été confiée par le Collège réuni de la Commission communautaire commune.

Cette carte interactive est votre porte d'entrée virtuelle vers les organisations et services, francophones, néerlandophones et bilingues, actifs dans le domaine social-santé, au profit des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale.

La nouvelle version de la carte sociale est accessible via social.brussels depuis fin juin 2017. Cet URL remplace l'ancien URL bruxellessocial.be.

LES OBJECTIFS

Social.brussels est un outil au service des professionnels, réseaux et plateformes, institutions de recherches et mandataires politiques locaux et régionaux des secteurs sociaux-santé en région bruxelloise, et a plusieurs objectifs.

- **Offrir un accès simple et rapide à des informations fiables et standardisées** concernant les organisations et services actifs dans le secteur social-santé bruxellois. Bruxelles Social contient une page de présentation pour chaque lieu d'activités des organisations recensées, un(e) organisation/service pouvant avoir plusieurs lieux d'activités. Actuellement, plus de 3.820 lieux d'activités d'organisations sont répertoriés.

Les pages de présentation des organisations sont disponibles en français et en néerlandais. Elles contiennent un certain nombre de champs standardisés décrivant l'offre de ces lieux d'activités. Les informations contenues dans ces pages sont rédigées et traduites par les collaborateurs du CDCS-CMDC et validées par les acteurs eux-mêmes.

- **Soutenir les professionnels dans l'orientation des usagers vers le service adéquat**

Les professionnels sont confrontés au développement de la complexité à la fois de l'offre de services et des besoins des usagers. En proposant des fonctionnalités de recherches multi-critères, Bruxelles Social accompagne les professionnels dans leur recherche d'information et l'orientation de leurs usagers vers le service adéquat.

- **Cartographier les organisations et services**

Grâce à la récolte de données de localisation des organisations et services, aux critères de recherches de localisation (situé à ou à proximité de) ou de zone d'action, associé au nouveau volet cartographique interactif, plusieurs outils sont à disposition pour effectuer une cartographie précise et performante de l'offre de ces services.

- **Offrir une information complète, transversale et transcommunautaire** de l'offre sociale-santé bruxelloise. Plus de 630 catégories ont été créées afin de décrire et de répertorier l'offre des organisations et services sociaux-santé actifs en Région de Bruxelles-Capitale. Organisées sous forme d'arborescence, elles sont réparties au sein de 21 secteurs d'activités. Chaque lieu d'activités se voit attribuer une ou plusieurs catégorie(s) sur base de son offre.

- **Appuyer les travailleurs sociaux, responsables des associations et services, fédérations, réseaux et coordinations, centres d'appui, centres de recherches, mandataires locaux et régionaux, volontaires de l'associatif, entrepreneurs sociaux**, dans le développement d'analyses de l'offre thématique ou territoriale qui sous-tendent et accompagnent la construction de leurs projets, leurs outils d'information spécifique, leurs études, leurs politiques institutionnelles, leurs chantiers d'innovation sociale, la mise en place de partenariats, etc.

LA PORTÉE

RENTRENT DANS LE SCOPE DE BRUXELLES SOCIAL

- les organisations et services ;
- francophones, néerlandophones et bilingues ;
- actifs dans le domaine social-santé ;
- au profit des personnes qui vivent dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Organisations et services

Bruxelles Social inventorie :

- les organisations sans finalité lucrative (ASBL, fondations privées, mutuelles, associations de fait, etc.) agréées ;
- les organisations sans finalité lucrative subventionnées par les pouvoirs publics, ou reconnues par le terrain (collaborations avec les professionnels des secteurs agréés, etc.) ;
- les services publics (locaux, régionaux, communautaires et fédéraux) ;
- les services privés à finalité lucrative qui ne peuvent être ouverts et exploités sans être agréés par une autorité publique qui garantit ainsi le respect des normes sur le plan de l'hygiène, de la sécurité, de la qualité : hôpitaux privés, lieux d'accueil de la petite enfance, sociétés de crédit social, maisons de repos, maisons de repos et de soins et résidences-services.

Francophones, néerlandophones et bilingues

Bruxelles Social inventorie les organisations et services relevant de tous les pouvoirs

- quelque soit leur niveau institutionnel et leur régime linguistique - intervenant dans la région bruxelloise :

- le Fédéral ;
- la Région de Bruxelles-Capitale ;
- les Communautés (la Communauté française et la Communauté flamande) ;
- les trois Commissions communautaires : la Commission communautaire commune (COCOM), la Commission communautaire française (Cocof), la Commission communautaire flamande (VGC – Vlaamse Gemeenschapscommissie) ;
- et les communes.

Actifs dans le domaine social-santé

Bruxelles Social couvre actuellement les secteurs suivants :

- l'aide sociale générale publique et privée ;
- l'aide aux personnes les plus démunies, l'aide aux personnes sans-abri ;
- l'aide aux auteurs de faits punissables, aux victimes ;
- l'aide à la jeunesse ;
- l'aide aux personnes souffrant d'assuétudes ;
- l'aide aux familles, aux jeunes enfants (0-3 ans), aux enfants et jeunes (3-18 ans) ;
- l'aide aux personnes éloignées de l'emploi (ISP) ;
- l'aide aux personnes en situation de handicap ;
- l'aide aux personnes migrantes ;
- l'aide aux seniors ;
- la santé physique et la promotion de la santé ;
- la santé mentale ;

- l'égalité des chances, l'égalité des genres ;
- le logement ;
- les coordinations et le soutien aux professionnels.

Au profit des personnes qui vivent dans la Région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles Social répertorie des organisations et des services situés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles Social répertorie exceptionnellement des organisations et services situés en Flandre ou en Wallonie lorsque :

- l'offre n'est pas couverte par les organisations et services situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ET que cette offre s'adresse explicitement aux Bruxellois.

NE RENTRENT PAS DANS LE SCOPE DE BRUXELLES SOCIAL

Bruxelles Social ne fait pas l'inventaire :

- des prestataires indépendants ;
- des regroupements d'indépendants même lorsqu'ils prennent la forme d'ASBL ;
- des organisations ou établissements sportifs ou culturels ;
- des établissements de l'enseignement.

LA DESCRIPTION DES DONNÉES

LES INFORMATIONS RÉCOLTÉES PAR LIEU D'ACTIVITÉS

Une page de présentation est réalisée pour chaque lieu d'activités et reprend, en français et en néerlandais :

- Les dénominations (officielle, usuelle(s), acronyme(s)) de l'organisation ;
- Ses coordonnées (adresse, téléphone(s), fax, mail(s), site(s)) ;
- Ses activités ;
- Des précisions sur les bénéficiaires qu'elle cible ;
- Sa zone d'action (quartier(s), commune(s), région(s)) ;
- La langue dans laquelle l'utilisateur peut être reçu (111 langues répertoriées) ;
- Le type d'offre (sur place, à domicile, par téléphone, online, travail de rue, résidentielle) ;
- Les modalités (si particulières) du premier contact (uniquement par téléphone, uniquement via un autre service, etc.) ;
- L'horaire d'ouverture pour ce premier contact ;
- Le ou les agrément(s) et pouvoir(s) agréant(s) ;
- D'autres subventionnements éventuels ;
- Le statut juridique (asbl, fondation, service public, etc.), le numéro d'entreprise et, lorsque l'association décrite est une asbl, une association internationale, une fondation privée ou une fondation d'utilité publique, le but tel que mentionné aux annexes du Moniteur belge (personnes morales) ;
- Le statut linguistique officiel (Fr, Nl, Bi) ;
- Toute remarque utile.

Les champs présents sur l'interface francophone de social.brussels sont listés et décrits de façon détaillée dans des classeurs excel téléchargeables sur le site. Vous y trouverez, entre autres, des informations sur le contenu des champs et sur l'éventuelle standardisation des données et les sources utilisées.

LES CATÉGORIES DÉCRIVANT LE TYPE D'ACTIVITÉS PROPOSÉ

Plus de 630 catégories ont été créées afin de décrire et de répertorier l'offre des organisations et services sociaux-santé actifs en Région de Bruxelles-Capitale. Organisées sous forme d'arborescence, elles sont réparties au sein de 21 secteurs d'activités. Chaque lieu d'activités se voit attribuer une ou plusieurs catégorie(s) sur base de son offre.

Explorez l'arborescence thématique de façon interactive sur la page 'tous les secteurs' (<https://social.brussels/sectors>).

LES SOURCES D'INFORMATION

L'équipe de Bruxelles Social met tout en œuvre pour offrir une information de qualité. Les données sont complétées et actualisées sur base d'un croisement de plusieurs sources d'information : des contacts directs avec les organisations, des informations en provenance de sources officielles telles que le Moniteur belge et la Banque Carrefour des Entreprises.

Grâce au temps d'analyse investi dans la récolte des informations, le CDCS ambitionne la plus grande exhaustivité et fiabilité possible, en ce qui concerne la détection de la création d'une organisation ou d'un service, des activités mises en place, des informations sur les agréments ou subsides qui lui sont accordés, etc.

DONNÉES PROVENANT DE SOURCES OFFICIELLES

Le Moniteur belge (annexe personnes morales) et la Banque Carrefour des Entreprises

Les Annexes personnes morales du Moniteur belge (MB) et la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) sont consultées quotidiennement afin de repérer des nouvelles organisations et services agissant dans le domaine social-santé ou de repérer des modifications des organisations déjà répertoriées en ce qui concerne leur but, dénominations, adresses du siège social, statut juridique, fusion avec d'autres entités, dissolution ou fin d'activité, etc.

Urbis : données de géolocalisation

Plusieurs champs de géolocalisation sont auto-complétés en introduisant une partie de l'adresse des organisations, en faisant appel aux webservices proposés par URBIS (rue, commune, quartier, secteur statistique, coordonnées Lambert et WGS 84).

Les administrations

Plusieurs administrations fournissent (via leur site, ou à notre demande) des listings de services agréés permettant de compléter ou d'actualiser ce type de données. Les collaborateurs du CDCS sont également membres des différents Conseils consultatifs de l'aide aux personnes et de la santé.

DONNÉES PROVENANT DE SOURCES SPÉCIALISÉES

Informations obtenues auprès des plateformes de concertation ou de coordination

Le CDCS-CMDC a établi des partenariats privilégiés avec des plateformes sectorielles, et participe aux réunions de plusieurs plateformes de concertation ou de coordination. Ces instances constituent une source d'information spécialisée sur l'offre de ces secteurs.

Newsletters, revues et répertoires spécialisés

L'équipe du CDCS-CMDC consulte régulièrement les sites de pouvoirs ou organismes publics et associations, divers répertoires thématiques en ligne, des revues spécialisées, etc., afin de compléter les informations reçues via d'autres canaux.

DONNÉES OBTENUES PAR LE BIAIS DE CONTACTS DIRECTS AVEC LES ORGANISATIONS

Enfin, les organisations sont contactées pour compléter et valider les informations recueillies ou afin de les actualiser. Plusieurs modalités de contact sont utilisées à cet effet : téléphone, e-mail, formulaire de correction disponible sur le site, etc.

LA CHARTE

Les 7 engagements de Bruxelles Social en ligne pour une information de qualité :

1. Pour une information fiable

Ne sont présentés que les services offerts :

- par une autorité publique : services publics locaux, régionaux, communautaires ou fédéraux ;
- par une association ou une organisation privée agréée et/ou subventionnée par les pouvoirs publics, de quelque niveau que ce soit ; toute information sur une association qui perdrait son agrément public sera retirée du site ;
- par une association ou une organisation privée non agréée ni subsidiée mais développant un travail notoirement reconnu par le terrain et/ou porteuse de projets innovants.

2. Pour une information gratuite

Tant la présence sur le site des services et organisations actifs dans le secteur social-santé bruxellois que l'accès aux informations les concernant sont entièrement gratuits.

3. Pour une information exacte

Les trente années d'expérience du CDCS-CMDC dans le recueil et la diffusion de l'information sociale-santé le placent en garant d'une information exacte et vérifiée.

4. Pour une information validée

Le CDCS-CMDC tient ce site constamment à jour et valide toutes les informations auprès des services et associations concernées qui peuvent les faire rectifier à tout moment.

5. Pour une information harmonisée

L'offre des services et organisations est présentée selon un modèle standardisé afin d'assurer la meilleure lisibilité de l'information et de permettre la traduction des contenus. Toute introduction d'un champ d'information supplémentaire sera soumise à l'avis des organes consultatifs bruxellois ad hoc.

6. Pour une information en réseau et intégrée

Le visiteur peut se rediriger pour une information plus détaillée vers le site propre des services et organisations présentés ou tout site extérieur utile. Le site utilise aussi des ressources régionales telles que le monitoring des quartiers et la cartographie Brussels UrBIS ©©.

7. Pour une information impartiale

Bruxelles Social en ligne est un outil au service de tous les Bruxellois et de soutien à l'action des professionnels des secteurs sociaux-santé MAIS ne constitue en aucune manière un outil d'évaluation de la qualité des actions menées par les différents acteurs du terrain.

BRUXELLES SOCIAL, UNE EXPERTISE À PORTÉE DE MAIN

Laissez-vous guider par nos collaborateurs expérimentés et tirez le meilleur parti de la carte sociale

Une équipe permanente et expérimentée se tient quotidiennement à la disposition des professionnels, réseaux, institutions de recherches et mandataires politiques locaux et régionaux.

Grâce aux trente années d'expérience du CDCS-CMDC dans le recueil et la diffusion de l'information sociale-santé, les membres de l'équipe peuvent vous donner des conseils sur mesure et augmenter la qualité ou l'efficacité de vos recherches dans la carte sociale.

N'hésitez pas, et faites appel à nos services :

- Demande de modification des informations sur votre organisation ;
- Aide à l'utilisation du site social.brussels ;
- Aide aux recherches complexes ;
- Démonstrations ou informations sur mesure concernant son contenu ;
- Appui dans l'élaboration d'une carte sociale de quartier, de commune, ou thématique ;
- Soutien à la programmation de l'offre sociale-santé, locale ou régionale ;
- Soutien à une étude en lien avec l'offre sociale-santé ;
- Soutien au travail en réseau ;
- Tout autre conseil et expertise.

CONTACTEZ-NOUS

02/511 08 00

(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h)

info@bruxellessocial.be

<https://social.brussels>

en utilisant le formulaire « Suggérer une correction »
accessible via la page de présentation des organisations,
ou via le formulaire de contact général

JANVIER 2018

Avec le soutien de



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



GOVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE

